

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE**

DÉLIBÉRATION n° 2015/01/27-07

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 27 janvier 2015, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,
Vu les statuts d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : procédure de régularisation du marché de maîtrise d'œuvre
Relatif aux travaux d'extension des installations
du CSU n° PRES MAPA 15/10

En exécution du Tribunal Administratif du 16 décembre 2014, le conseil d'administration approuve la régularisation de la signature du marché de maîtrise d'œuvre portant sur les travaux d'extension des installations du CSU n° PRES MAPA 15/10.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 28
Quorum : 14
Présents et représentés : 27

Fait à Marseille, le 28 janvier 2015


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille

